

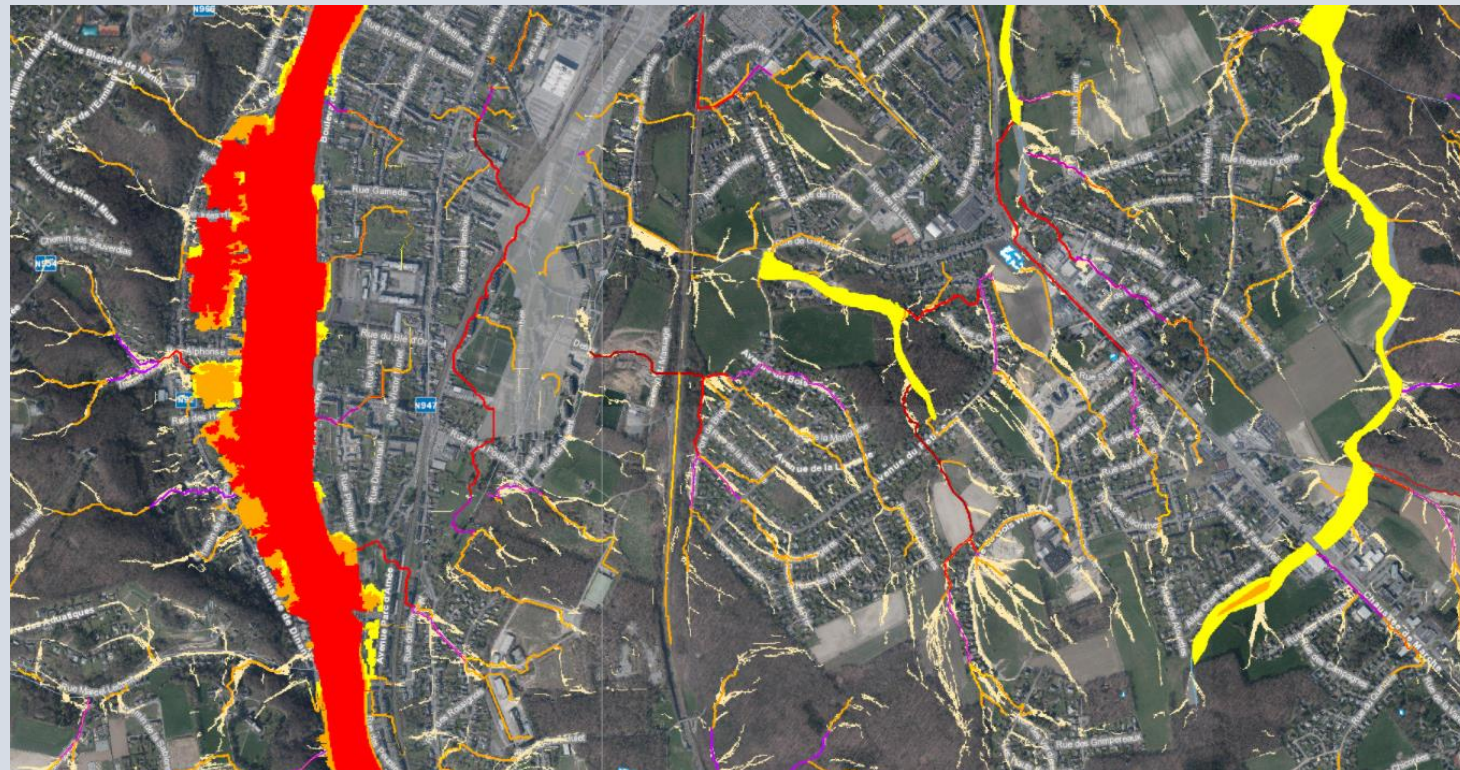
A thin, dark vertical line is positioned on the left side of the slide, extending from the top to the bottom.

VOLET URBANISME

Cartographie de référence

Aléa d'inondation par débordement des cours d'eau et par ruissellement

Elle sert de référence légale dans le cadre de la délivrance des permis



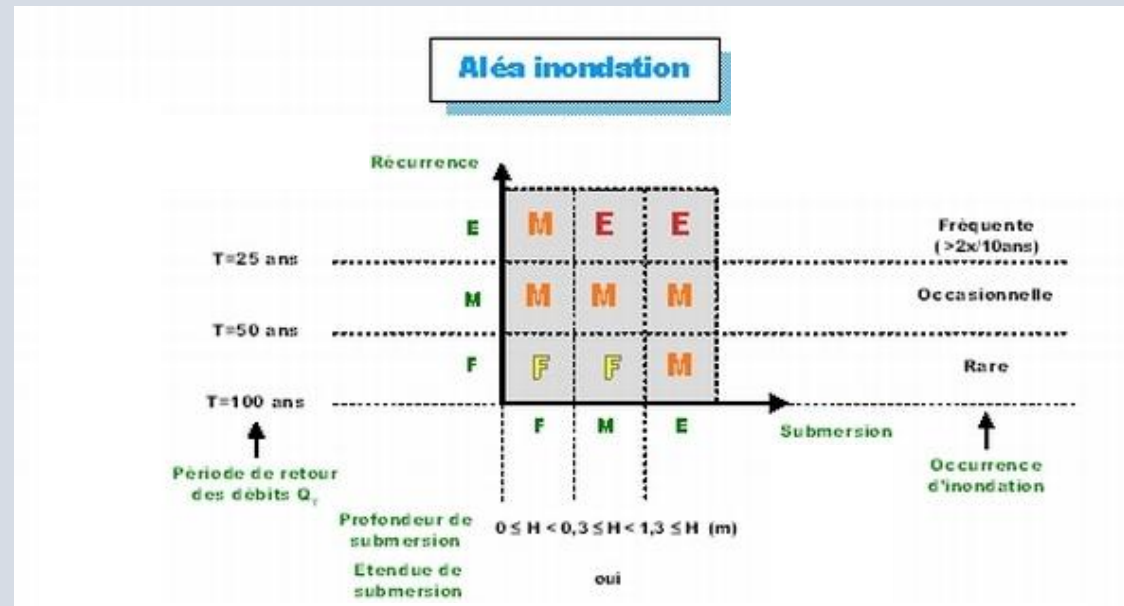
La carte « Aléa d'inondation » est **revue tous les 6 ans** par la Région wallonne. Après une enquête publique, clôturée en octobre 2020, la version actuelle de la carte a été approuvée par la Gouvernement wallon en date du **04 mars 2021**.

Ne reprend pas :

- Les phénomènes de remontées de nappe et d'égouts
- Les événements catastrophiques et ceux liés à des problèmes d'infrastructures.

Aléa d'inondation par débordement

Cartographie de référence



Source : plan P.L.U.I.E.S.

L'aléa d'inondation est caractérisé par des valeurs d'aléa d'inondation résultant de la combinaison de

- la récurrence (période de retour ou occurrence) d'une inondation et
- l'importance d'une inondation (profondeur de submersion ou débit de pointe).

Les valeurs peuvent être faible, moyenne ou élevée.

L'aléa d'inondation représente donc des zones et des axes où il existe une probabilité d'inondation.

Inversement, l'absence d'une zone d'aléa ou d'un axe ne peut garantir que cette partie de territoire soit à l'abri de toute inondation.

Axes de ruissellement

Les axes de ruissellement sont déterminés sur base de la topographie, du type de sol et d'occupation du sol et de statistiques pluviométriques.

Instruction des permis

Obligations de consultation
Article R.IV.35 du CoDT

Circulaire ministérielle de 2018
Aspects procéduraux

Circulaire ministérielle de 2003
En cours de révision



Depuis 2017, l'article R.IV.35 du CoDT définit les hypothèses concernées et les instances à consulter obligatoirement.

Lorsque le projet est relatif à un bien immobilier qui, de par sa localisation ou sa nature est susceptible de produire un impact sur le cours d'eau ou soumis à l'aléa d'inondation au sens de la cartographie adoptée par le Gouvernement en application de l'article D.53-2 du Code de l'Eau.

Cours d'eau navigable	SPW-MI - Département des voies hydrauliques
Cours d'eau non navigables de 1 ^{ère} catégorie	SPW-ARNE - Département du Développement, de la Ruralité, des Cours d'eau et du Bien-être animal - DCENN - Districts (Mons, Namur, Liège ou Marche)
Cours d'eau non navigable de 2 ^{ème} catégorie ou non classé	Service technique provincial
Cours d'eau non navigable de 3 ^{ème} catégorie	Collège communal

Les avis transmis par ces instances **ne sont pas contraignants** mais sont toujours suivis par le Collège communal.



VOLET PLANIFICATION

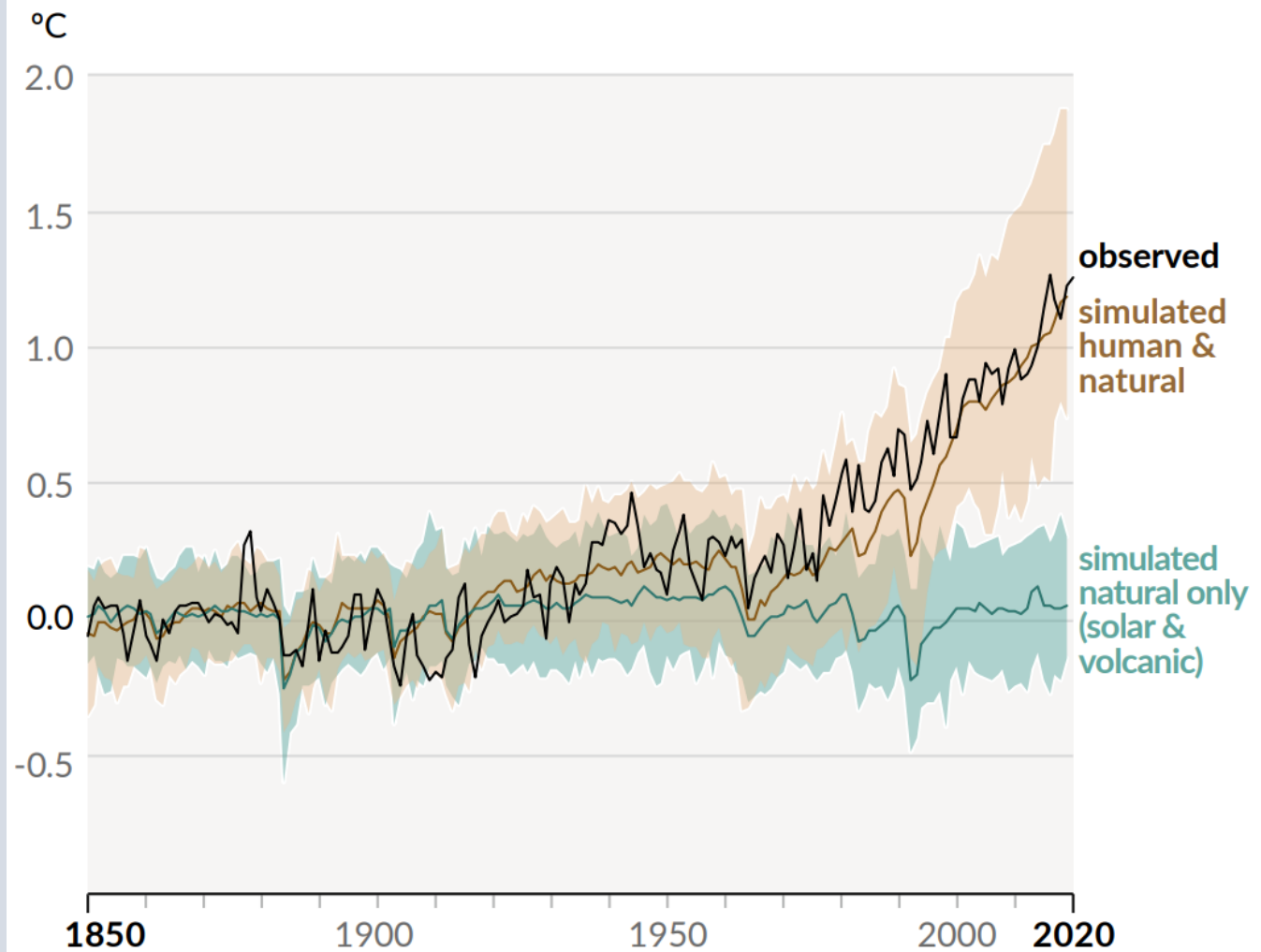


VOLET ADAPTATION
AUX CHANGEMENTS
CLIMATIQUES

Changements climatiques et activités humaines

6^{ème} rapport d'évaluation du
GIEC (WG1)
*Climate Change 2021 : The
Physical Science Basis*

b) Change in global surface temperature (annual average) as **observed** and simulated using **human & natural** and **only natural** factors (both 1850-2020)



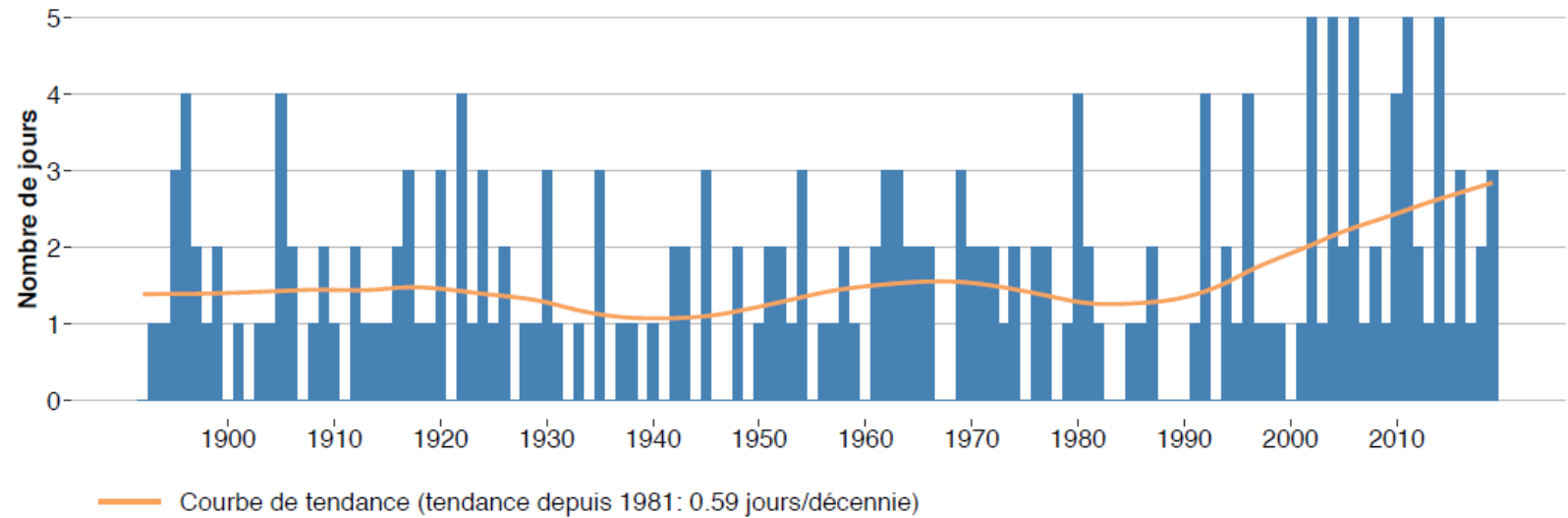
Précipitations et changements climatiques

Augmentation des fortes précipitations en raison du dérèglement climatique



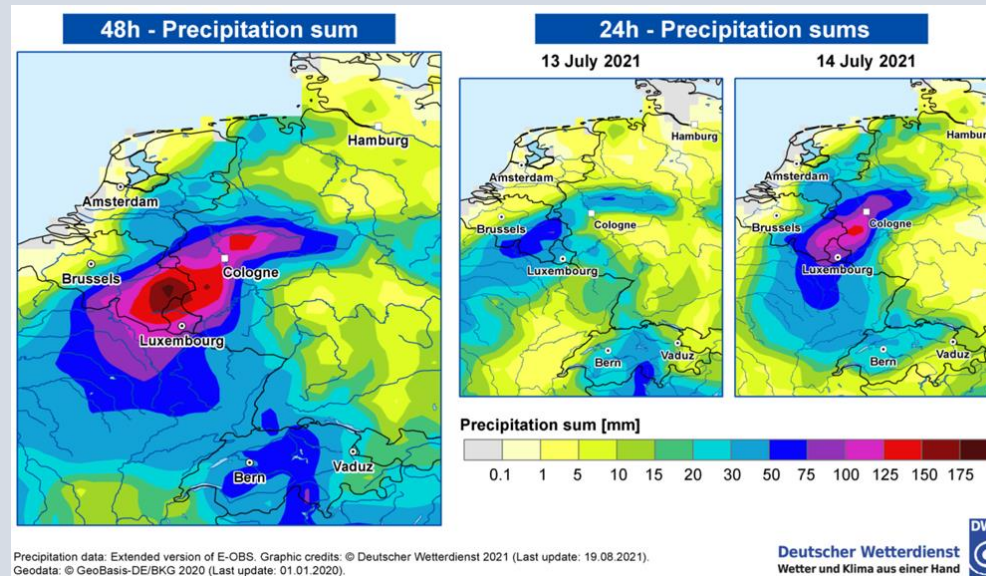
Nombre de jours de fortes précipitations durant l'été à Uccle de 1892 à 2019

Un jour de fortes précipitations est défini ici comme un jour avec 20mm ou plus.



IRM, 2020: Rapport climatique 2020: De l'information aux services climatiques.

Précipitations extrêmes de mi-juillet 2021



- Augmentation de la fréquence d'un tel événement
+20 à +900 %
- Augmentation de l'intensité d'un tel événement
+ 3 à + 19 %

WWA, 2021: Rapid attribution of heavy rainfall events in Western Europe July 2021.

Vulnérabilité du territoire aux changements climatiques

Réalisation d'un plan d'action sur l'adaptabilité du territoire communal aux changements climatiques

Vulnérabilité spécifique aux inondations :



Vulnérabilité spécifique à l'érosion et aux coulées de boues :

Le 12 novembre 2019, la Ville a décidé de lancer une étude portant sur l'adaptation du territoire communal de Namur aux changements climatiques

Objectifs de l'étude :

- Identifier les vulnérabilités du territoire aux changements climatiques
- Identifier des mesures d'adaptation
- Proposer des actions concrètes d'adaptation

Étude en cours – confiée à l'ICEDD – sous la coordination du SACÉ (Service Air, Climat et Energie)

Exposition :

- Inondation par ruissellement
- Inondation par débordement
- Augmentation de la superficie artificialisée (80 % pour des constructions résidentielles)



Accentuée par les changements climatiques (ex : AMICE, débit max en 2100 : +30 %)

Sensibilité :

- Économique (infrastructures)
- Sociale (25 % de la population en zone d'aléa ; population en difficulté)

Gestion du risque :

- Coordonné par la cellule PlanU

Exposition : Texture, climat, relief, couverture du sol, travail mécanique

Sensibilité : Pertes de sol, infrastructures